Lieu, Date

NOM, Prénom

Établissement

Corps, Grade

Madame la Directrice académique des services de l’Éducation nationale, Présidente de la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles du Haut-Rhin

**Objet :** Saisine de la CAPD concernant une décision individuelle me concernant, prévue au titre III, article 25 du Décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Madame la Présidente de la CAPD,

Suite à la réponse négative de votre part à ma demande d’autorisation de temps partiel / de mise en disponibilité (*Choisir l’objet de la demande*) en date du (*préciser la date de la réponse de l’administration notifiant le refus)*, j’ai l’honneur par la présente de saisir la CAPD pour que cette décision soit portée à la connaissance de la commission en espérant que cela conduise à une révision de votre décision.

Je porte à la connaissance de la Commission les éléments suivants justifiant ma demande (*Présentation des éléments justifiant la demande et nécessitant d’être portés à la connaissance) :*

........................

Dans l’attente d’une réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes salutations respectueuses.

Signature